Dans son premier film, Vincent Le Port met en lumière un fait divers du Cantal, survenu au début du XXème siècle. Bruno, un séminariste de 17 ans, est arrêté le 1er septembre 1905 pour le meurtre d’un enfant de 12 ans. Il doit alors relater sa vie face aux médecins, qui cherchent à comprendre son geste.

Ce drame historique est introduit par une scène violente, avec tout de mêmes des limites, qui permet de mettre en garde le spectateur de ce qui l’attend. Cette violence, en partie innée chez le jeune paysan, est justifiée par ses troubles mentaux. Les **traumatismes de son enfance**, également mis en lien avec son comportement, sont présentés au travers de flashbacks. L’adolescent, sur les ordres des médecins, revient sur son passé en racontant dans des cahiers son parcours détaillé jusqu’au meurtre.
Ses écrits sont mis en scène grâce à la voix OFF, touchante, qui ajoute **une certaine innocence** au caractère de Bruno, de par sa tonalité aiguë. Cela peut alors amener **le spectateur à ressentir de l’empathie envers l’enfant, mais également de la culpabilité face à sa psychopathie.**

Une critique de la société au niveau social est également observable dans ce long-métrage. En effet, dans l’objectif de calmer ses pulsions meurtrières, Bruno rejoint un séminaire au sein duquel il est confronté à des enfants de la haute société. Naturellement, le jeune homme s’isole tout en continuant d’avoir des envies malsaines envers ses camarades. Cela montre alors que **même la religion n’a pas pu guérir le jeune homme de ses troubles mentaux**, bien qu’elle soit désignée telle une solution miracle.

De plus, le casting du film est très surprenant puisqu’**aucun visage y figurant n’est connu du grand public**. Un choix du réalisateur qui permet à la fois de **mettre en avant de nouveaux acteurs**, mais également, de créer **une vision plus poussée des personnages** chez le spectateur.

Vincent Le Port a donc réussi à former **une symbiose entre lourdeur et sensibilité, mise en scène avec une certaine pudeur**.

Note : 9/10.

Lucas MORICEAU.

Bruno Reidal, confession d’un meurtrier. **Sortie en salle le 23 mars 2022. Durée : 1h41. Interdit aux moins de 16 ans. Au Mans, le film est projeté au cinéma Les Cinéastes.**
Site : https://www.les-cineastes.fr/prochainement/bruno-reidal-confession-dun-meurtrier/

Partager :

- Cliquez pour partager sur Twitter(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Cliquez pour partager sur Facebook(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Cliquez pour partager sur Google+(ouvre dans une nouvelle fenêtre)